

Villages nature

par France Bakkar / 2018-03-28 18:16:26 / France / 7535 / EN



Adresse : 77700 1, RUE DU PRÉ DES MERLANS, BAILLY -ROMAINVILLIERS, France

Densité brute : 7.63 logt/ha

Année d'engagement du projet : 2010

Année d'achèvement du projet : 2017

Label / Certifications :



120 ha



360 000 000 €

CARTE D'IDENTITÉ

Conçue par les Groupes Euro Disney et Pierre & Vacances-Center Parcs, Villages Nature® Paris est une destination de tourisme familial durable, de courts et moyens séjours, d'envergure européenne, basée sur la rencontre entre l'Homme et la Nature.

Développé sur 120 ha à son ouverture, Villages Nature® Paris proposera 5 univers récréatifs (l'Aqualagon et son lagon géothermique chauffés toute l'année à 30° C, la Ferme BelleVie, les Jardins extraordinaires, la Forêt des légendes et la Promenade du lac) ainsi que 916 cottages et appartements répartis en 3 gammes.

Pour structurer sa stratégie développement durable, la MOA s'est engagée dans la démarche One Planeth Living.

Programme

- Logements
- Services et commerces

- Equipements publics
- Espaces verts
- Autres

Méthode utilisée pour calculer l'impact CO2

Bilan des émissions de CO2 réalisé par EGIS, à partir des données FDES ou des données de la base carbone de l'ADEME (uniquement clos-couvert)

Etat d'avancement du projet

- Operationelle

Type de procédure

- Permis de construire

Points remarquables

- Cadre de vie
- Développement local
- Mobilité
- Biodiversité
- Energie /Climat

Démarche(s)

- Autres

Label(s)

- Autre

Plus d'info

<https://www.bioregional.com/wp-content/uploads/2018/06/Villages-Nature-Paris-Annual-Review-2017.pdf>

Fiabilité des données

Expert

TERRITOIRE

Type de territoire

Villages Nature se situe à Val d'Europe, le quatrième secteur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée en Seine-et-Marne, à 6 km au sud des parcs Disney, sur les communes de Villeneuve-le-Comte, Bailly-Romainvilliers et Serris.

Prix et certifications :

- « La Meilleure Initiative en Développement Durable et Responsabilité Sociale » décerné lors des Worldwide Hospitality Awards 2017 (cf. communiqué de presse http://animation.corporate.groupepvcp.com/doc/actualites_du_groupe/Communique_PVCP_HospitalityAwards2017.pdf)
- « Reconnu par le Programme de l'ONU pour l'environnement » PNUÉ
- Certification NF Équipements Sportifs - Démarche HQE pour l'Aqualagon

Zone climatique

[Cfb] Océanique hiver tempéré, été chaud, pas de saison sèche

Plus d'info

<https://www.epamarne-epafrance.fr/projet/villages-nature-paris/>

Surface prise sur des espaces naturels et agricoles

Surface prise sur des espaces naturels et agricoles : 120,00 ha

Nombre de logements

Nombre de logements : 916

GOUVERNANCE

Porteur de projet

Nom : Villages Nature

Type : Entreprise privée

Description générale :

Joint Venture PVCP - Disneyland Paris Villages Nature Paris est le résultat d'un partenariat unique conclu entre EPAFRANCE, Euro Disney S.C.A. et Pierre & Vacances – Center Parcs. Il bénéficie d'un cadre institutionnel et réglementaire sans équivalent en France pour un projet de cette envergure. Il a, en effet, été classé par l'Etat en Opération d'Intérêt National (OIN) et également en Projet d'Intérêt Général (PIG), dans le cadre de la signature en 2010, d'un avenant à la convention de 1987 pour le développement maîtrisé et concerté du Secteur IV de Marne-la-Vallée. Les parties prenantes suivent l'avancée du projet au fur et à mesure, via le Conseil Consultatif Développement Durable du projet, qui se réunit notamment à la Préfecture tous les ans pour un point annuel.

Pilotage projet

Description :

Le management du projet était conjoint entre Disney et Pierre & Vacances au travers de la SAS Villages Nature.

Intervenants du projet

Violaine DUBREUX

Fonction : AMO

AMO Environnement sur l'opération

violaine.dubreux@egis.fr

[Page entreprise dans Construction21 :](#)



Plus d'info : <data/sources/users/9241/accompagnement-de-la-construction-durable.pdf>

Interscène

Fonction : MOE

Paysagiste

[Page entreprise dans Construction21 :](#)

Plus d'info : <http://www.interscene.fr/>

JEAN DE GASTINES ARCHITECTES

Fonction : Agence architecture

Architecte

[Page entreprise dans Construction21 :](#)

Plus d'info : <http://www.jdg-architectes.com/projet/village-nature/>

JACQUES FERRIER ARCHITECTURES

Fonction : Agence architecture

Architecte Aqualagon

Page entreprise dans Construction21 :

Plus d'info : <http://www.jacques-ferrier.com/projets/aqualagon/#1>

SOLUTIONS

Entreprise :

CADRE DE VIE

Cadre de vie / densité

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "développer la dimension humaine du développement durable en faisant du bien-être et de la satisfaction des visiteurs, employés et riverains un indicateur de performance globale de la destination". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- Satisfaction des clients et mesure de l'engagement
- Bilan des activités proposées et taux de participation
- Satisfaction des collaborateurs
- Bilan des actions menées en faveur de l'emploi, de la diversité, de la sécurité, de la formation et du développement personnel et professionnel des collaborateurs.

Une attention particulière est portée à :

- Assurer la sécurité des visiteurs et des employés sur site en adaptant les modes de fonctionnement, les procédures ainsi que les équipements et les matériels
- Veiller à ce que le flux de circulations liées aux activités de Villages Nature s'intègre en toute sécurité dans les circulations actuelles des riverains voire les améliorent
- Assurer une qualité irréprochable de l'eau de baignade dans l'Aqualagon
- Utiliser des produits respectueux de la santé et de l'environnement pour l'entretien du site et l'aménagement des logements
- Limiter les nuisances sonores, olfactives, visuelles pour les visiteurs et les riverains
- Proposer et promouvoir un large choix d'activités de bien-être pour les clients et les salariés
- Garantir un traitement équitable des employés en toute situation quel que soit leur origine, genre, handicap, etc

Densité nette

7.63

Culture et patrimoine

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "faire du séjour une expérience transformationnelle pour les visiteurs, afin de les éveiller au développement durable, tout en faisant émerger et développer des synergies avec les acteurs et les lieux phare du tourisme en Seine-et-Marne". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- Nombre d'animations et d'activités organisées en matière de sensibilisation au développement durable
- Nombre de visites des lieux touristiques seine-et-marnais effectuées par les visiteurs de Villages Nature.

Une attention particulière est portée à :

- Promouvoir et soutenir les activités culturelles des villes et territoires de Seine-et-Marne (ex : festival Musik'elles de Meaux, Médiévales de Provins...), intégration au calendrier événementiel
- Prévoir un programme de formation « développement durable » pour tous les salariés avec des modules adaptés à chaque métier pour contribuer à l'instauration d'une culture du développement durable au sein de l'entreprise Villages nature
- Insuffler, via le programme d'activité et une communication positive, une ambiance qui donne envie aux visiteurs de participer, de changer les choses ensemble
- Développer le rôle des « passeurs » pour faire découvrir les richesses naturelles du site, ainsi que leurs métiers et les valeurs du développement durable
- Proposer des activités permettant d'appréhender la nature par les sens (promenades découverte, gastronomie, activités d'éveil des sens, notamment à la Ferme...)

SOLUTIONS

Entreprise :

<https://www.epamarne-epafrance.fr/actualites/villages-nature-reinvente-resort/>

Entreprise :

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Développement local

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "Soutenir l'emploi local en phase chantier comme en phase exploitation, promouvoir le tissu économique local dans les marchés de construction et d'approvisionnement et développer des partenariats locaux dans des domaines variés ". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- Part des achats effectués auprès de fournisseurs ou prestataires situés dans un rayon de 100 km autour du site
- Retombées fiscales locales (7 millions d'euros/an)
- Nombre d'emplois directs et indirects créés (4500, dont 1600 directs)
- Part des salariés résidents du département
- Part des entreprises locales consultées dans le cadre des appels d'offres

Une attention particulière est portée à :

- Signer dès la phase chantier une convention de coopération sur l'emploi et la formation avec les acteurs publics locaux de l'emploi et les services de l'Etat pour faciliter l'embauche locale en ciblant notamment les publics ayant des difficultés d'accès à l'emploi
- Intégrer un objectif d'intégration de produits locaux et issus du commerce équitable aux cahiers des charges des partenaires de restauration et de commerces alimentaires
- Coopérer avec la filière agricole pour l'exploitation de la ferme (implantation d'un agriculteur seine-et-marnais à l'étude) et la création d'un « Marché du terroir »
- Associer les organisations locales de protection de l'environnement et du cadre de vie dans la prise en compte de la biodiversité dans la conception du projet et définition des programmes d'animation
- Mettre en place avec les filières touristiques francilienne et seine-et-marnaise des synergies pour inciter les visiteurs de Villages Nature à fréquenter les lieux touristiques et patrimoniaux locaux et régionaux - Mettre en place des actions de promotion et de mise en valeur des produits locaux auprès des clients

Economie circulaire

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "Proposer une alimentation saine avec des produits transformés sur site ou issus des circuits courts, une offre de produits issus de l'agriculture biologique et favorisant les productions locales". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- % des achats en denrées labellisées (bio, commerce équitable, autre)
- % des achats en denrées produites dans la région (et / ou rayon de 100km)

Pour se faire, une attention particulière a été portée à :

- Mettre en place des partenariats avec des producteurs locaux (création d'un marché du village "local" avec une 20ne de producteurs, d'artisans et d'artistes locaux comme en atteste la photo)
- Définir, avec les partenaires restauration, un objectif d'intégration de produits locaux et/ou labellisés (agriculture biologique, commerce équitable, ...)
- Limiter au maximum l'usage d'intrants chimiques dans les productions sur site (objectif zero phyto)
- Rechercher des partenaires restauration engagés dans la promotion d'une alimentation durable, saine et de qualité
- Définir avec les partenaires une stratégie de réduction des déchets alimentaires
- Créer une ferme de production avec des produits estampillés Villages Nature
- Proposer des rencontres avec les producteurs locaux (ex. marché du terroir)
- Développer des activités pédagogiques (atelier de transformation, agriculture biologique, etc)

MOBILITE

Strategie mobilité

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "concevoir un site sans voiture, et de réduire des impacts environnementaux des transports liés aux déplacements des visiteurs et des intervenants sur le site". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- Part d'utilisation des transports collectifs par les visiteurs pour les arrivées et départs (%)
- Emissions moyennes de gaz à effet de serre liées au transport des visiteurs (arrivée et départ)
- Part d'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle par les employés (%)
- Bilan carbone des déplacements salariés et des transports liés à l'entretien du site

Une attention particulière est portée à :

- Favoriser l'accès en transport en commun en mettant à disposition une navette pour le personnel et les visiteurs depuis la Gare de RER jusqu'au site
- « 0 déplacements en véhicules individuels durant le séjour sur le site » : plan masse adapté et développement de modes de transport alternatifs accessibles et confortables pour les clients et les salariés (vélos, sentiers, golfettes électriques)
- Proposer des solutions de mobilité à faible impact environnemental pour les excursions de proximité (ex. réseaux de liaisons douces au nord et au sud, mise à disposition de véhicules individuels électrique...)
- Définir une politique de compensation carbone visant à sensibiliser les visiteurs et à contribuer à des actions destinées à avoir un impact positif sur le climat

NUMÉRIQUE

Strategie ville numérique

Villages Nature dispose d'une chaîne YouTube !

- <https://www.youtube.com/user/Villagesnature/videos>

RESSOURCES

Gestion de l'eau

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "traiter sur site et recycler une partie des eaux de l'Aqualagon, maintenir l'équilibre hydrographique du site et la qualité des cours d'eau en aval, ainsi que choisir des équipements et systèmes permettant la réduction des consommations d'eau". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- Consommation d'eau potable des hébergements (objectif de consommation inférieur à la moyenne nationale ADEME de -20%)
- Consommation d'eau potable de l'Aqualagon (niveau TP de la certification HQE)
- Consommation d'eau non-potable pour l'arrosage (100%)
- Maintien du niveau « état initial » des nappes et qualité des eaux souterraines (Calcaires de la Brie et Champigny)
- Maintien du niveau « état initial » du débit et de la qualité des cours d'eau récepteurs du projet
- Qualité des écosystèmes des bassins internes

Pour se faire, une attention particulière a été portée à :

- Sélectionner des équipements hydroéconomiques (robinet à faible débit, WC double chasse, etc.)
- Prévoir les outils de mesure et le suivi des consommations d'eau (compteurs et GTB) ainsi qu'un système de gestion des fuites sur tout le réseau
- Limiter les consommations d'eau de l'Aqualagon (système de traitement des eaux de bassins très performant notamment)
- Traiter une partie des eaux de l'Aqualagon via les Jardins extraordinaires (jardins filtrants)
- Ne pas remplir les bassins à partir d'eau de nappe ou d'eau potable
- Limiter les besoins d'arrosage à 11 ha de paysage (< 10% des espaces aménagés) et l'assurer uniquement pas des eaux non-potables
- Sélectionner des essences paysagères permettant de limiter les consommations d'eau d'arrosage

Gestion des déchets

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "Maximiser le tri et la valorisation des déchets ainsi que proposer aux clients, une expérience ludique et incitative pour les sensibiliser à la gestion des déchets". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- Kg.nuitée.an de déchets générés
- % des déchets triés et valorisés pour les logements
- % des triés et valorisés pour les commerces, restaurants et équipements de loisirs
- Tonnes de déchets verts compostés sur site ou valorisés.

Pour se faire, une attention particulière a été portée à :

- Intégrer à la charte chantier vert un objectif de recyclage de 70% des déchets de construction (qui a été largement atteint en réalisation)
- Définir et mettre en place une politique active de tri, déclinée pour l'ensemble des intervenants du site (commerces, partenaires restauration, prestataires, etc) et intégrés aux cahiers des charges
- Créer des conditions incitatives au tri pour les clients : poubelles accessibles, bien dimensionnées et avec une signalétique claire et compréhensible par tous ; points d'apport volontaire positionnés à moins 50 m des logements et dimensionnés de façon à limiter les rythmes de collecte ; communication claire...
- Encourager le tri des déchets organiques fermentescibles auprès des clients
- Mettre en place un plan de valorisation favorisant les filières locales et le recyclage, et intégrer des objectifs de valorisation (matière et énergétique) au cahier des charges

BIODIVERSITE

Biodiversité et milieux naturels

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est d'avoir "un impact neutre sur les 72 espèces protégées recensées sur le site et de concevoir des paysages et aménagements dans une démarche de "biodiversité positive"". Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- Suivi des espèces protégées
- Surfaces non urbanisées à vocation de préservation de la biodiversité et/ou de continuité écologique (environ 117 ha)
- Présence d'espèces invasives
- Surface de végétalisation du bâti
- Quantité de produits phyto sanitaires utilisés

Pour se faire, une attention particulière a été portée à :

- Concevoir le projet en y intégrant les enjeux écologiques (conservation d'îlots boisés, évitement de la station de flore protégée, renaturation du ru de la Folie, etc.) ;
- Mettre en place une organisation de chantier compatible avec la préservation de l'environnement via la charte Chantiers verts ;
- Suivre la mise en oeuvre des mesures d'évitement et de réduction des impacts par un écologue (balisage et protection des zones sensibles, adaptation des périodes de chantier aux périodes sensibles pour la faune, création d'habitats de substitution pour la faune, etc.) ;
- Réaliser des mesures de compensation in situ et ex situ (renaturation du talweg Lignière, création d'un réseau de mares, etc.) ;
- Suivre la qualité des rus et des bassins d'orage pendant les travaux et tout au long de la vie du site ;
- Favoriser la biodiversité pendant toute la vie du parc par la réalisation d'un plan de gestion écologique des espaces verts et naturels.

ENERGIE/CLIMAT

Adaptation climat, préservation es ressources, émissions GES

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "Tendre vers un site "zero carbone" " avec des bâtiments respectant la RT 2012 (en anticipation), ainsi que 100% de la chaleur d'origine EnR et 100% toute énergie à horizon 2020. Pour se faire, les indicateurs de performance sont suivis chaque année :

- kWh.nuitée.an (logement) / kWh.m2.an (logement) / CO2.nuitée.an - MWh/an d'énergie renouvelable produite sur site - % des consommations énergétiques couverte par des énergies renouvelables.

Pour se faire, une attention particulière a été portée à :

- Installer une centrale géothermique sur site
- Obtenir la certification HQE pour l'Aqualagon avec le traitement de la cible énergie au niveau TP
- Mettre en place des mesures de réduction des pertes des bassins extérieurs chauffés de l'Aqualagon : vidange nocturne (réduction par 10 des consommations de chaleur pour les bassins) et protection des bassins aux vents
- Atteindre le niveau RT 2012 pour tous les bâtiments
- Référencer des appareils électroménager classe minima A+
- Prévoir un système de comptage des consommations d'énergie (chaleur et électrique) par entité et une GTC pour le site
- Former les équipes au pilotage, à la maîtrise des consommations et aux éco-gestes - Intégrer des équipements emblématiques et ludiques liés à la production d'énergie (éolienne du bike center par exemple)

Mix énergétique

Part d'énergie renouvelable brute consommée sur le site :> 76%.

Part totale de contribution aux énergies renouvelables est de 99,8% (grâce à un contrat vert EDF)

SOLUTIONS

BATIMENTS

Batiments

Un des dix axes du Plan d'Action Durable du projet est de "Favoriser les matériaux de constructions à moindre impact environnemental, promouvoir les biens durables".

Les engagements suivants ont notamment été atteint :

- 100% des déblais réutilisés sur site
- Réduction du bilan carbone clos-couvert des hébergements par l'utilisation du bois
- 100% du bois massif utilisé dans la construction avec une garantie d'origine durable (PEFC/FSC)
- Valorisation des bois et coupes issus du défrichement dans le projet (mobilier, land art, etc)
- Rechercher de ciments à faible énergie grise, notamment sur l'Aqualagon
- Utiliser des références de matériaux écolabellisés et/ou à faible émissions de COV pour les produits de l'aménagement intérieur des hébergements et des équipements
- Mettre en place une politique d'achats responsables pour l'ensemble des intervenants / prestataires du site

Concours

Raisons de la candidature au(x) concours

Batiment candidat dans la catégorie



Grand Prix Ville Durable



Coup de Cœur des Internautes



Date Export : 20230618095055